

BNQ

bulletin de la bibliothèque nationale du québec

Montréal — Volume 7, numéro 4 — Décembre 1973

COMITÉ DE RÉDACTION

Roland Auger
Louis Bélanger
Jacques Lafontaine
Yvon-André Lacroix

SOMMAIRE

- | | |
|---|-----------------|
| 1 — L'architecture traditionnelle, une architecture qui se meurt, ou... | René Lassonde |
| 2 — Index quinquennal de la Bibliographie du Québec. | Marcel Fontaine |
| 3 — La conservation par la restauration. | Fernand Longpré |
| 4 — Magasin du laurentiana. | Louise Tessier |
| 5 — La Bibliothèque nationale du Québec vous accueille. | Roxanne Piché |
| 6 — Édition de livres au Québec en 1972 | Louise Tessier |
| 7 — Index du Bulletin de la BNQ 1967-1972. | Louise Marchand |

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1503
Dépôt légal — 4ième trimestre 1973
Bibliothèque nationale du Québec
CN ISSN 0045 — 1967

L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE, UNE ARCHITECTURE QUI SE MEURT, OU...

«Aux assassins! ... Et le crime sera parfait, car il n'y a pas de trace de coupable, pas de responsable»¹. Un architecte dénonce ainsi la mutilation de la rue Sherbrooke. Et si celle-ci n'est que balafnée, l'amputation fut meurtrière un peu partout au Québec.

La première parution de *Vie des Arts*² accroche le lecteur avec le titre: «Province de Québec, paradis du tourisme»; le numéro suivant³ rapporte un texte de Pierre Lavedan: «Monu-

ments historiques et urbanisme» ou celui-ci condamne l'urbanisme comme étant l'intestin de l'architecture historique.

Évidemment nos édiles des années 50 étaient assez bien éclairés sur ces problèmes puisque depuis longtemps nos historiens, nos ethnologues... s'endeuillaient pour une culture matérielle qui s'expatriait, croulait ou se défigurait par une insouciance infantile devant un patrimoine trop subti-

lement riche. L'année 1922 voit se créer ce qui ne sera qu'un brise-lames de ce déferlement: la Commission des Monuments Historiques⁴. On peut d'ailleurs, à partir de 1922, suivre cette loi: (S.R.Q. 1925: C.144; S.R.Q. 1941: C.70; S.R.Q. 1964: C.62), jusqu'à celle de 1972, où elle prend le nom de «Loi sur les biens culturels». Périodiquement, on revient à la charge...

De temps en temps, dans notre sommeil culturel, un soubresaut vient

¹ Blouin, André, «Aux assassins», *Vie des Arts*, no 6, 1957, pp. 5-9.

² Gouin, Paul, «Nos monuments historiques», *Vie des Arts*, no 1, 1956, pp. 8-14.

³ Lavedan, Pierre, «Monuments historiques et urbanisme», *Vie des Arts*, no 2, 1956, pp. 9-15.

⁴ S.Q. 1922, C.30.

troubler le calme. De temps en temps un érudit ou un simple amateur explose, menace, pleure et s'il ne s'éteint pas, souvent crie dans le désert...

«Dans la guerre aux taudis, ... faut-il raser ou restaurer?»⁵.

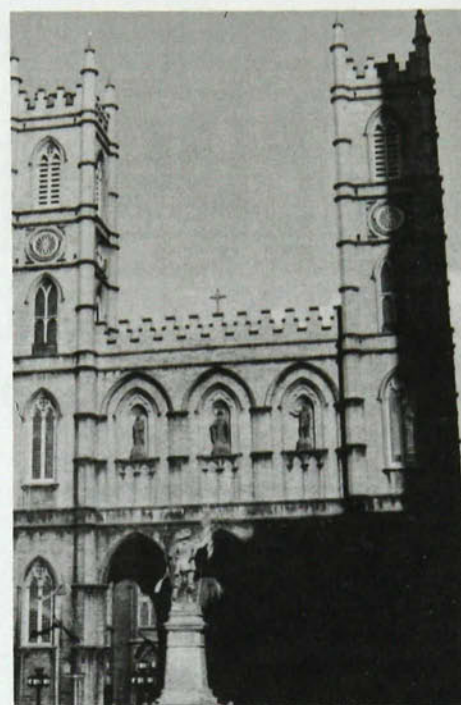
«Nos vieilles maisons crient au secours»⁶.

«Qui habitera la maison de grand-père?»⁷

Pourtant, des hommes comme Roy, Traquair, Morisset, Séguin ont secoué à l'usure une certaine proportion de la masse. Les résultats obtenus peuvent-ils s'évaluer en intérêt soutenu, en snobisme ou en une manifesta-

tion de l'exotisme du passé? N'assistons-nous pas en fin de compte à un renouveau de l'architecture archéologique québécoise semblable à ce mouvement des années 1830, où l'engouement romantique a détruit des centaines de monuments pour faire place à un éclectisme plein d'architraves, de frontons, de colonnettes, de clochetons byzantins et autres, tirés de tous ces «revivals»: palladien, renaissance, classique, gothique. Des quartiers deviennent de véritables encyclopédies d'éléments architecturaux, voués, s'ils ne le sont pas déjà, à la destruction.

Si les pics et les grues ravagent sans arrêt, on peut avancer avec Paul



Eglise Notre-Dame, Montréal.

⁵ Légaré, Céline, *Perspective*, *Dimanche Matin*, vol. 4, no 28, 9 juillet 1972, p. 3.

⁶ Gadoury, Jean-Pierre, *Decormag*, vol. 1, no 1, p. 25.

⁷ Morisset, Denys, *Culture Vivante*, no 14, 1969, pp. 43-45.



Place d'Armes, au siècle dernier (d'après une ancienne gravure). Première vague de la marée d'architecture archéologique.

Gouin l'idée que le Québec pourrait avoir un jour l'apparence d'un pays fondé au début du XXe siècle⁸. Phénomène insolite, on en est rendu dans nos restaurations à provoquer comme à Louisbourg, au fort Sainte-Marie, à la place Royale de Québec, des résurrections presque intégrales.

Mais que peut une bibliothèque dans cette digestion architecturale?

La Bibliothèque nationale du Québec par la définition du rôle de son conservateur, doit: «rassembler et conserver, si possible dans leur forme originale, les exemplaires des documents qui sont publiés au Québec ainsi que ceux qui sont publiés à l'extérieur du Québec et dont le sujet principal est le Québec...»⁹. Mais que

cette gestation documentaire demeure stérile et l'institution assèche jusqu'à son essence. Elle a donc entre autres devoirs, l'éveil de l'attention du Québécois. Montrer ce qu'elle possède peut accrocher encore plus que de laisser soupçonner ses mines d'information.

Ainsi les Services publics ont établi une politique d'expositions dans la salle de travail. L'une des dernières, tenue du 9 juillet au 9 septembre inclusivement, avait pour thème le sujet de cet article. Le lecteur intéressé voit donc et celui qui ne l'est pas, parce qu'il ne connaît pas, se rend compte... Le problème est là, il faut sensibiliser. Crier n'apporte rien; écrire le cri, déjà amorcé; mais voir cet écrit, c'est la surprise, la conquête du document sur l'oeil.

⁸ Gouin, Paul, «Nos monuments historiques», *Vie des Arts*, no 1, p. 10.

⁹ Loi de la Bibliothèque nationale du Québec, S.Q. 1967. C. 24.



Tour du Séminaire, Montréal.



Le fort de la Montagne bâti par les messieurs de Saint-Sulpice (d'après une ancienne gravure). Une menace de destruction plane insidieusement sur leur vestige.

Évidemment, la recherche à ce niveau s'oriente beaucoup vers l'iconographie. L'image frappe et les mots pour frapper doivent faire image. Ainsi, énumérer les données bibliographiques des lois de la Commission des Monuments Historiques ne suggérera rien, à peu près tous n'y verront qu'un amas de chiffres, d'abréviations...; par contre les textes exposés laissent voir comment se présente une loi, et ce que peut comporter celle-ci à travers ses modifications.

De même, on pourra apprécier le nombre de monographies consacrées à ce sujet. Ici encore il existe une évolution, par exemple de Pierre-Georges Roy aux spécialistes actuels; mais on se rendra compte qu'il y a beaucoup plus à comparer et à évaluer les théories; ainsi, Roy, Gérard Morisset, Ramsay Traquair, Robert-Lionel Séguin, Gauthier-Larouche, Lessard et Marquis, etc., se complètent, se contredisent, mais veulent tous en arriver à faire la lumière.

À cet examen on se rendra compte qu'un volume comme *The Old architecture of Québec* (1947) de Traquair devrait, étant donné sa qualité, être réédité et traduit. Une réédition des ouvrages de P.-G. Roy serait aussi à souhaiter; les livres ont d'abord un

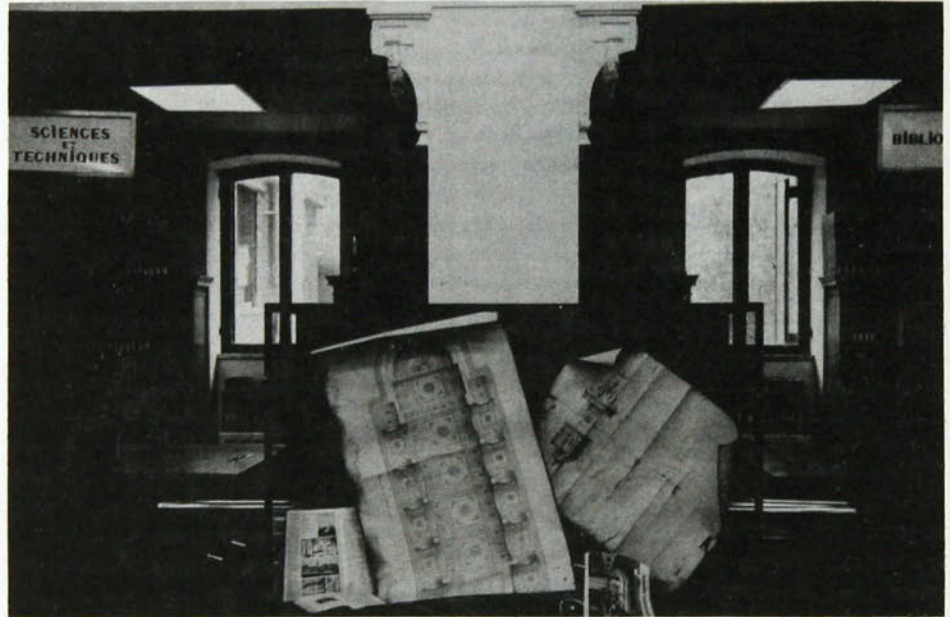
savoir à exprimer plutôt qu'une vocation d'objet de spéculation. On pourrait alors investir monétairement dans des éditions rares, et intellectuellement dans des éditions aux prix abordables.

Une foule d'ouvrages touchent l'architecture: toutes ces monographies de paroisses, ces guides touristiques, ces gravures anciennes, ces journaux d'époque, ces traités d'histoire... Le chercheur pour le moins qu'il veuille creuser un peu, verra que

bien au-delà des traités, bien au-delà de l'amoncellement d'articles, le filon reste inépuisé.

La conscience éveillée, l'intérêt soulevé, la Bibliothèque nationale du Québec deviendra le puits d'information pour la préservation, la restauration ou le simple plaisir d'admirer plus qu'un passé qui survit, mais un passé qui vivifie.

Jean-René Lassonde.



Exposition à la Bibliothèque nationale du Québec.



Maison à clochetons, Montréal.
Style qu'affectionne le Québec depuis plus de cent ans.



Maisons Milot, Dumont et Le Picart.
Place Royale, Québec.



Le Château Saint-Louis, Louisbourg, N.E.

L'INDEX QUINQUENNAL DE LA BIBLIOGRAPHIE DU QUÉBEC

La Bibliographie du Québec contient maintenant les descriptions bibliographiques de cinq années d'édition québécoise, soit plus de 8500 notices. La décision a donc été prise de préparer une refonte des index pour la période de 1968 à 1972.

Tenant compte du fait qu'il faut simultanément continuer la publication régulière de la bibliographie, ce qui amènera l'obligation de compiler d'autres index, nous avons également décidé d'utiliser les moyens automatiques: c'est-à-dire, de constituer une banque de données à lecture automatique permettant de confier à l'ordinateur la reconstitution des entrées d'index, le classement des entrées, la préparation de listes et de statistiques variées, la photocomposition, le contrôle et la mise à jour des fichiers de travail ainsi que des compilations ultérieures plus fréquentes et moins onéreuses.

LA BANQUE DE DONNÉES — AVANTAGES ET LIMITATIONS

La méthode de travail adoptée n'a pour objectif immédiat que la publication de l'index de la bibliographie

du Québec, soit: une compilation des cinq premières années, 1968-72; une compilation de l'année 1973; la publication des index mensuels subséquents, ainsi que d'autres refontes.

Nous comptons réussir à faire disparaître complètement certaines opérations manuelles, telles: la correction des épreuves, la typographie, la composition des entrées d'index, la dactylographie répétée des mêmes éléments d'information, la tenue à jour de certains fichiers. Nous pourrions ainsi stabiliser le volume de travail et donc le nombre des employés parce que justement on aura éliminé les périodes de fins de mois, de révisions et de mises à jour, qui imposent toujours un ralentissement du travail régulier et une concentration maximum des moyens disponibles.

Nous comptons simplifier d'autres opérations manuelles telles: la correction des erreurs, la vérification des données de base, etc.

Il faut également ajouter que la méthode automatique nous oblige à préciser et à normaliser — c'est un autre avantage — un certain nom-

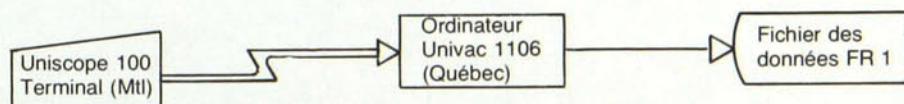
bre de règles, qu'il s'agisse de classement ou de méthodes de travail. L'informatique nous permettra surtout d'obtenir sans effort additionnel, une variété de sous-produits auxquels on ne songerait pas autrement, par exemple, des listes spécifiques (noms d'auteur personnels, publications officielles, périodiques, liste de sigles, etc.) des compilations statistiques, et, par-dessus tout un délai de mise en distribution plus court.

Le projet comporte cependant des restrictions majeures qui, d'une part en limitent l'envergure, et d'autre part en font une étape de réalisation, plutôt qu'un objectif, dans le cadre d'un système plus global, ce qui reste vrai tant du point de vue d'un système propre à la BNQ que d'un réseau d'échange bibliographique national ou international.

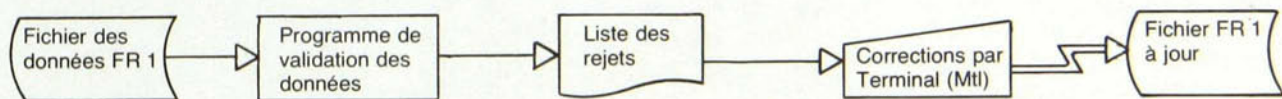
Il est important de réaliser par exemple que seuls les éléments bibliographiques utiles à la fabrication des entrées d'index sont retenus et que la banque des données ainsi constituée ne contiendra pas la notice bibliographique complète: c'est-à-dire que la bibliographie elle-même con-

SCHÉMA DU SYSTÈME

1. Entrée des données



2. Validation des codes et corrections



3. Composition et classement des entrées d'index, sortie du ruban magnétique pour photocomposition

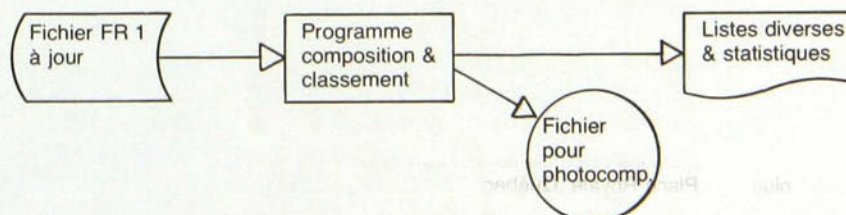


TABLEAU 1

Structure des entrées d'index

Éléments d'information	Structure des entrées d'index						Mot typique Collection Auteur secondaire Titre secondaire Numéro de bibliographie Etc.	Explication	Remarques
	VOIR	Auteur principal	Titre propre	Auteur principal *	Numéro de bibliographie	Mot typique *			
Combinaisons d'éléments Entrées d'index			X.	X.		X			
				X.	X	X			
	X	X	X.	X.		X			Titre en entrée principale
	X	X		X.		X			
						X			Renvoi
							X		Renvoi explicatif

* Les éléments/listes d'éléments ainsi marqués sont répétés pour fins d'analyse des structures d'entrées seulement, c'est-à-dire que l'input ne les prendra en considération qu'une seule fois.

tinuera d'être publiée d'après les méthodes traditionnelles. Le format utilisé n'a aucune ambition nationale ou internationale si ce n'est qu'il est basé sur des concepts qu'on retrouve dans les divers formats MARC. Il s'agit donc d'un projet très pragmatique et limité à l'utilisation interne de la BNQ même s'il est susceptible de développer jusqu'à accepter dans une étape ultérieure la totalité des notices bibliographiques, le contrôle du dépôt légal, les acquisitions, le catalogage, le prêt et la recherche bibliographique.

Lorsque le Québec aura compris par ailleurs qu'une banque de données bibliographiques à lecture automatique ne doit pas être objet de compétition, mais de collaboration, il sera également possible de convertir les codes existants, quitte à y ajouter un minimum d'informations additionnelles, pour enrichir d'autant une banque communautaire éventuelle.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION BIBLIOGRAPHIQUE

L'analyse des structures des entrées d'index a permis la rédaction

de règles strictes permettant la construction automatique des entrées moyennant une liste précise d'éléments bibliographiques traditionnels. Le tableau 1 fournit la liste de ces données ainsi que les combinaisons dont résultent les entrées d'index. Pour obtenir les résultats désirés, il suffit donc de fournir à l'input, pour chaque notice bibliographique, les éléments d'information énumérés en tête des colonnes.

CODES D'IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Pour fins de traitement automatique, y compris le classement, des entrées d'index, chacun des éléments énumérés doit être clairement identifié. Le tableau 2 CODES D'IDENTIFICATION, donne une liste des codes prévus.

LE TRAITEMENT AUTOMATIQUE

L'ordinateur aura donc reçu pour chaque notice bibliographique un nombre variable d'éléments d'information et un certain nombre d'indications supplémentaires sous forme de code. Le système automatique

devra ensuite, sur cette base et sur la base de critères invariables, effectuer le reste.

Il s'occupera d'abord de construire les entrées d'index sous deux formes, soit: a) la chaîne de classement; b) la chaîne d'impression. Il devra ensuite classer les entrées selon une série de critères alphabétiques ou autres que l'espace ne permet pas de développer ici. Il verra encore à préparer le manuscrit de l'index sous la forme d'un ruban magnétique à partir duquel la photocomposition préparera les matrices d'impression. Il ne restera plus alors qu'à assurer la retenue en mémoire des divers fichiers qui permettront la génération de listes additionnelles, des refontes ultérieures, des développements et des utilisations projetés de la banque ainsi constituée.

CONCLUSION

Le projet est en marche, l'analyse est à peu près terminée, un échantillon de quelque 800 notices est déjà codifié, et nous travaillons maintenant à formaliser les spécifications qui serviront à l'écriture du «software». Par ailleurs la collaboration au

TABLEAU 2
CODES D'IDENTIFICATION

1ère	2ème		3ème position
1		Entrée principale	
	1	Personne physique	
	2	Personne morale	
	3	Lieu	
	4	Titre	
2		Titre propre	
	0	Non en rappel secondaire	0 Classement au 1er caractère
	4	En rappel secondaire	
3		Collection	1 Classement au 2e caractère
6		Mot typique	2 Classement au 3e caractère
	1	Personne physique	3 Classement au 4e caractère
	2	Personne morale	4 Classement au 5e caractère
	3	Lieu	5 Classement au 6e caractère
	4(*)	Inutilisé	6 Classement au 7e caractère
	0	Autre	7 Sigle ou abréviation
7		Rappel secondaire	8 Méthode des 3 séparateurs
	1	Personne physique	9 Combinaison de 7 et 8
	2	Personne morale	
	3	Lieu	
	4	Titre	
	0	Autre	
9		Renvoi	
	1	Personne physique	
	2	Personne morale	
	3	Lieu	
	4(*)	Inutilisé	
	5	Collection	
	9	Autre	
	0	No de bibliographie	
4		No normalisé	
	1	No information Canada	
	2	No ISBN	
	3	No ISSN	0 Toujours
8		Rappel sujet	
	5	L.C. (Library of Congress)	
	6	D.D.C. (Dewey)	
	7	Beaulieu	
	0	Autre	
0		Numéro de bibliographie	
	0	Éditeur régulier	0 Monographie-livre
	1	Éditeur occasionnel	1 Monographie-brochure
	2	Publication officielle du Québec	2 Périodique
	3	Publication officielle du Canada	3 Notice ouverte
	4	Publication officielle étrangère	4 No. pér. traité comme monographie
9	Autre	5 Microfilm	
			9 Autre

(*) «4» en 2e colonne signifie toujours «titre», non applicable à Mot typique. Collection, Renvoi.

EXEMPLE

Voici, à titre d'exemple sommaire, l'aspect que prendra à l'input la notice bibliographique 73-1072.

SIGNIFICATION DES CODES	CODES	ÉLÉMENTS
NO DE BIBLIOGRAPHIE _____	010	73-1072 / /
Editeur occasionnel _____		
Monographie-livre _____		
L'année _____		
Le No consécutif _____		
Fin de champ _____		
ENTRÉE PRINCIPALE _____	118	Robert-Edmond, / Frère \$,\$\$é.c., 1901- / /
Nom personnel _____		
Classement spécial (*) _____		
1er sous-champ _____		
2 séparateurs de sous-champ (***) _____		
3e sous-champ _____		
Détails de classement (*) _____		
Séparateur de sous-champ _____		
4e sous-champ _____		
Fin de champ _____		
TITRE PROPRE _____	248	Dictionnaire généalogique des familles Gingras \$ & \$ et \$ Fiset, 1660 à 1960. / /
Il y a rappel de titre _____		
Classement spécial (**) _____		
Le titre propre _____		
Fin de champ _____		
RENVOI _____	918	Gingras, E. / / Z / / Robert-Edmond, / frère \$,\$\$é.c., 1901- / /
Nom de personne _____		
Classement spécial _____		
Forme rejetée du nom _____		
VOIR _____		
Forme normalisée du nom _____		
Fin de champ _____		
MOT TYPIQUE _____	610	Gingras (Famille) / /
Nom de personne _____		
Classement au 1er caractère _____		
Début de sous-champ _____		
Sous-champ _____		
Fin de champ _____		
IDEM _____	610	Fiset (Famille) / /

(*) Le code NN8 annonce la présence de trois signes spéciaux qui signifient:
 1- la chaîne de caractère qui précède le premier \$ sert au classement et à l'écriture
 2- la chaîne de caractère entre le 1er \$ et le 2e \$ ne sert qu'à l'écriture
 3- la chaîne de caractère entre le 2e \$ et le 3e \$ ne sert qu'au classement
 4- la chaîne de caractère qui suit le 3e \$ sert au classement et à l'écriture
 e.g. \$,\$\$ équivaut à préciser que la virgule n'est pas un séparateur de sous-champ et ne doit pas intervenir lors du classement, même si on doit la conserver à l'impression
 soit qu'on classera: Robert-Edmond, Frère é.c., 1901- / /
 et qu'on écrira: Robert-Edmond, Frère, é.c., 1901- / /

(**) x & x et x: «&» ne sert qu'à l'écriture; «et» ne sert qu'au classement ce qui équivaut à dire:
 classer: ...Gingras et Fiset...
 écrire: ...Gingras & Fiset...

(***) La juxtaposition de 2 séparateurs indique l'absence d'un sous-champ.

C.T.E.D.¹⁰ nous est acquise sous plusieurs formes: disponibilité du «hardware» (Univac), disponibilité de personnel pour la formalisation des spé-

cifications, la programmation et l'installation des périphériques.

Des projections réalistes nous permettent d'espérer des résultats

concrets au cours du 1er trimestre de 1974.

Marcel Fontaine

¹⁰ Centre de traitement électronique des données (gouvernement du Québec, ministère des Finances).

LA CONSERVATION PAR LA RESTAURATION

PRÉVENTION

Le défi continu que représente la conservation des imprimés pour les institutions concernées et notamment les bibliothèques nationales, devient de plus en plus difficile à relever malgré les nombreux apports techniques et les nouveaux produits dont bénéficient les spécialistes confrontés avec ce problème de la survie des documents. En Europe, les gouvernements légifèrent dans le but d'éviter que les documents actuels périssent prématurément comme ceux qui ont paru durant des années de guerre. Des normes de qualité sont imposées à l'industrie de l'imprimerie. Les grandes bibliothèques intensifient leurs efforts pour que cette conservation s'effectue par la prévention et la préservation avant de recourir à la restauration. Aux États-Unis et au Canada surtout, des systèmes de dépoussiérage, de climatisation et d'humidification contribuent au succès de la conservation. Dans les immeubles de construction moderne, la disposition des magasins d'entreposage est étudiée attentivement. Toute la richesse des collections des siècles futurs est tributaire de nos présents efforts pour conserver les documents contemporains. Ainsi il faut éviter des décisions administratives malencontreuses qui obligent nos successeurs à de trop lourds investissements pour la seule restauration du document ancien.

Les bibliothèques nationales, dépositaires légales de l'imprimé, ne peuvent se permettre des expériences incertaines susceptibles d'altérer de quelque façon que ce soit la formule originale de présentation de l'édition à conserver.

ORIENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC:

La Bibliothèque nationale du Québec oriente ses politiques dans le sens de la conservation de tout l'imprimé québécois ou relatif au Québec et assume en ce domaine une res-

ponsabilité totale; elle ne peut pas actuellement répondre à ces exigences car ses installations sont modestes, ses budgets limités et son personnel restreint. Lorsque ses premiers objectifs de sauvegarde du patrimoine seront atteints, elle pourra assurer la conservation de documents que d'autres institutions gardent malgré le manque d'espace. Le projet d'un entrepôt commun à la Bibliothèque nationale du Québec, s'il se réalise, règlera ce problème épineux.

TYPES DE CONSERVATION:

De quelles façons la conservation physique se réalise-t-elle?

On recourt à trois procédés distincts, soit: la préservation, la réparation ou la restauration. La préservation ne fait pas, ici, l'objet d'un développement particulier; les lecteurs intéressés liront les démarches qui se font dans ce domaine dans un autre article portant sur le Magasin du Laurentiana. Cette préservation s'effectue aussi par un contrôle incessant des conditions climatiques.

La réparation à la Bibliothèque nationale du Québec ne diffère pas des moyens utilisés ailleurs; elle est toutefois effectuée promptement et attentivement; les responsables évitent des délais provoquant des avaries graves.

Mais la véritable politique de conservation impliquant des déboursés importants concerne la restauration. Que faut-il entendre par restauration? C'est l'art de conserver les documents sous l'aspect qu'ils avaient lors de leur parution ou de leur acquisition par les institutions. Les grands courants de restauration à travers le monde laissent percevoir deux tendances: l'une qui veut redonner l'éclat du neuf; l'autre qui laisse paraître la retouche tout en renforçant la qualité physique du document.

Un volume peut être restauré extérieurement et intérieurement. Lorsque le papier est acidifié et désagrégé, la restauration s'impose et la façon d'arrêter sa perte complète est de le laminier à l'aide de soie pure ou de papier japon pour donner du corps aux feuilles. Les précautions à prendre alors relèvent de spécialistes peu nombreux hélas! Ils se préoccupent du degré d'acidité, de moisissure, de qualité des encres originales, de blanchissage des papiers, de bactériologie, de désinfection, de support, d'encadrement, de réverbération, etc. Toutes ces questions méritent une étude sérieuse surtout lorsqu'elles se posent au sujet de documents uniques ou très rares.

Lorsque les livres à conserver sont encore disponibles, le laminage moderne avec des matières plastiques peut être envisagé mais seulement après avoir résolu la possibilité de récupération originale dans le cas où la rareté du document va en s'accroissant.

Les reliures sont aussi à restaurer, quand on veut respecter le style particulier d'une époque. Les documents étrangers, considérés comme Laurentiana à cause des sujets traités ou des rapports avec des collections qui nous sont léguées, doivent être conservés le plus possible dans l'état où ils nous sont parvenus et même améliorés, s'ils étaient déjà endommagés à ce moment-là.

Les avaries les plus sérieuses aux reliures sont en général localisées à la coiffe, à l'épine, aux charnières ou aux champs des volumes. Les coins subissent aussi des torts assez grands pour que l'on en tienne compte dans presque toutes les restaurations. Le matériel de restauration au Québec se limite généralement à la peau de cuir naturel (veau) que l'on teinte au besoin. Le titrage est la plupart du temps récupérable parce qu'il fut fait originalement sur pièces de titre, mais dans les cas où il faut le refaire et retoucher aux déco-

rations (fers, filets ou autres ornements) nous pourrions grâce à des ententes avec les propriétaires de collections de fers assurer un travail complet de dorure. La remarquable collection de l'École des Arts graphiques de Montréal (Cégep d'Ahuntsic), offre des éléments précieux pour répondre aux besoins dans ce domaine.

Les techniques de base en restauration sont, chez nous, quelque peu modifiées pour une meilleure adaptation aux nécessités économiques. Il est parfois plus économique de reprendre totalement les reliures et de les imiter car la main-d'œuvre est plus dispendieuse qu'en Europe. Il est cependant nécessaire d'établir des priorités malgré le désir de sauvegarder globalement le passé.

En mettant un peu plus d'objectivité dans le domaine de la restauration, nous en sommes venus à poser un certain nombre de questions, auxquelles nous n'apporterons des réponses qu'avec une concertation lucide des principaux intéressés: les conservateurs, les bibliothécaires responsables de collections précieuses ainsi que les relieurs-restaurateurs.

Avec l'avènement des nouveaux modes de diffusion de la culture par tous les moyens audio-visuels, la question de restauration de l'original de certains types de documents, lorsque ces derniers ont été transférés sur des supports plus modernes

(microfilms, microfiches, bandes-vidéo, etc.) se pose pertinemment. La conservation des bobines s'avérant plus facile, il apparaît maintenant trop onéreux aux bibliothèques de conserver l'une et l'autre des formes de support de la pensée.

Combien d'exemplaires de tout genre faudra-t-il dans l'avenir conserver? Le dépôt légal, aux bibliothèques nationales, varie d'un pays à l'autre et les masses de documents ainsi réunies sont conservées de différentes façons.

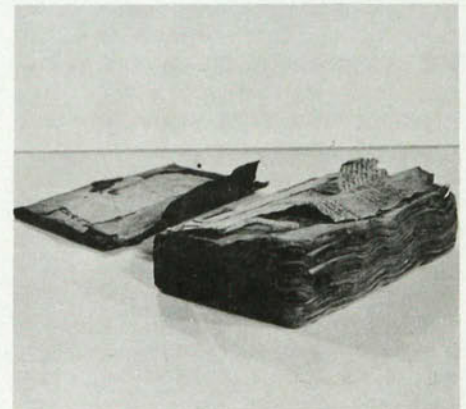
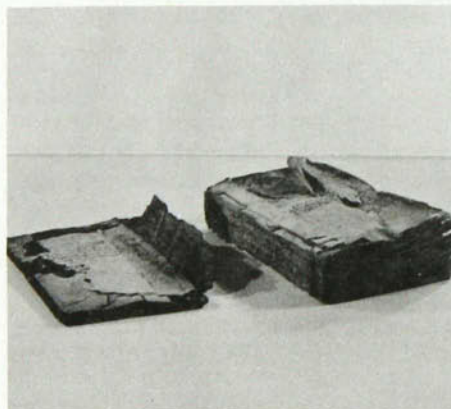
CONCLUSION:

La reliure contemporaine avec toutes les possibilités que lui offrent les nouveaux matériaux pourrait peut-être habiller les documents anciens

dont le contenu prime largement sur leur reliure originale. Alors pourrait se développer des créateurs-relieurs qui marqueraient leur époque comme jadis les anciens maîtres. L'imitation servile du passé pourrait avantageusement céder le pas à la découverte de nouveaux canons dans cet art.

La restauration classique n'en sera que plus valorisée, car elle deviendra plus éclectique. Les générations futures loueront notre initiative pour avoir respecté l'authenticité de facture des meilleures oeuvres anciennes et pour avoir imprimé le sceau de notre propre originalité aux éditions de choix.

Fernand Longpré



Patrimoine à sauvegarder par la restauration.

MAGASIN DU LAURENTIANA

NATURE ET DÉFINITION

La Bibliothèque nationale du Québec a mis sur pied un Magasin exclusif du laurentiana qui se définit comme suit: une collection de conservation constituée d'un exemplaire de chacun des imprimés paraissant dans la *Bibliographie du Québec*. Cette collection spéciale est donc l'application directe du principe de conser-

vation du laurentiana.

Précisons que l'on entend par laurentiana, «a) tout document imprimé au Québec, b) tout document imprimé à l'extérieur du Québec, mais relatif au Québec c) tout document de langue française imprimé au Canada, d) tout document imprimé à l'extérieur du Québec, mais relatif au Canada d'expression française.»¹¹

PRINCIPES DIRECTEURS

Les volumes sont conservés dans le Magasin du laurentiana sous leur forme originale. Ils ne peuvent être ni consultés ni prêtés à moins d'une décision unanime prise par le coordonnateur des services techniques et le responsable du Magasin du laurentiana. Ils sont ensuite mis en sachets scellés et déposés sur les

¹¹ *Bulletin de la Bibliothèque nationale*, vol. 1, no 3, sept. 1967, p. 7

étagères réservées à cet effet. Le rangement se fait selon l'ordre des numéros de la *Bibliographie du Québec* qui devient ainsi le fichier topographique.

EXCLUSION DU MAGASIN DU LAURENTIANA

Pour le moment, les volumes précieux conservés au Département de la Réserve de la BNQ ne sont pas placés dans le Magasin du laurentiana mais représentés par un témoin. Il en sera de même pour les albums d'art, les périodiques et les publications officielles du Québec. Cependant, les publications du gouvernement fédéral considérées comme des laurentiana seront rangées au même titre avec les autres ouvrages similaires. Notons que les présents cas d'exclusion se verront ultérieurement subsitués à leurs témoins actuels.

MODE D'INTÉGRATION

L'intégration des laurentiana dans le Magasin s'effectue de deux façons. D'abord, celle des laurentiana parus dans la *Bibliographie du Québec* depuis la mise en application de la loi du Dépôt légal, en 1968 jusqu'à la fin de l'année 1972. Parallèlement à cette intégration rétrospective, les documents parus dans la *Bibliographie du Québec* de l'année 1973 provenant du Bureau du dépôt légal ou du Service des acquisitions se voient immédiatement acheminés, après

leur traitement, au Magasin du laurentian. Après un semestre d'opération on a les données suivantes:

205	titres (*)	1968
6	titres (*)	1969
6	titres (*)	1970
19	titres (*)	1971
617	titres (*)	1972
755	titres (*)	1973

(*) Titres de la *Bibliographie du Québec*

EXPLICATIONS RELATIVES À LA CONSERVATION PAR MISE EN SACHETS SCÉLLÉS

Il convient d'expliquer la raison de la conservation des volumes scellés et la façon de réaliser cette opération, en somme, un des aspects du traitement spécial qu'ils reçoivent.

La mise en sachets scellés a pour but d'assurer la protection contre la poussière, le froissement possible des couvertures et des feuilles et enfin, les taches lors de certaines manipulations.

On pratique de petits orifices dans chacune des enveloppes pour permettre au document de respirer et de prévenir les variations de température qu'il pourrait subir. Par contre, la conservation sous scellé à vide serait idéale, mais trop dispendieuse, surtout si elle doit de temps à autre être reprise pour une éventuelle utilisation de l'imprimé.

Pour la mise sous scellé, on utilise

deux minces films de polyphane, matière transparente souple, entre lesquelles on insère le volume. Au moyen d'éléments chauffant sous un cadre, on découpe le tout en scellant les contours. La perforation pour la circulation d'air se fait simultanément à l'aide de petites aiguilles fixées au cadre de l'appareil. Le tout est ensuite glissé sous un séchoir couvert qui rétrécit les couches de polyphane utilisées aux dimensions du volume. On appose ensuite l'année et le numéro correspondants de la *Bibliographie du Québec* sur l'épine du livre ou au coin inférieur du recto. Ex.: 69/109. Une fois le traitement terminé, le document prend place au Magasin du laurentiana.

Temporairement localisé à l'édifice Montval où sont situés les Services techniques de la bibliothèque, le Magasin du laurentiana rejoindra des locaux spécialement aménagés à cette fin, lors de la construction de l'édifice de la Bibliothèque nationale du Québec, locaux qui seront plus conformes aux exigences d'un véritable magasin de conservation. De par son rôle, la Bibliothèque nationale du Québec se doit de conserver le patrimoine national dans son état original, et ainsi de maintenir un lien entre le passé et le futur. Enfin se réalise le but premier de la création du Magasin du laurentiana!

Louise Tessier

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC VOUS ACCUEILLE:

Depuis septembre dernier, plusieurs personnes ont manifesté le désir de visiter la Bibliothèque nationale du Québec, autant pour en connaître son aspect intérieur que son rôle et son fonctionnement.

Le Comité d'accueil de la bibliothèque, formé en juin 1968 et spécialement chargé de répondre à ces demandes, se fait un plaisir d'établir

un horaire pour la visite de chacun des groupes intéressés. Ces groupes sont généralement formés de cinq (5) à trente (30) personnes guidées par les trois membres que constitue le Comité.

ORGANISATION DES VISITES

Les visites sont planifiées afin de

sensibiliser les visiteurs (bibliothécaires, bibliotechniciens, professeurs, étudiants, le grand public, etc.) à la BNQ, à son organisation générale et fondamentale (dépôt légal, *Bibliographie du Québec*, laurentiana). Pour ce faire, le Comité a adopté une formule très simple: se baser sur les préoccupations des visiteurs et les considérer comme d'éventuels usagers.



Salle de travail à la Bibliothèque nationale du Québec.

Un programme de base a donc été établi: a) accueil des visiteurs par le Conservateur en chef; b) projection du film «Chut . . .!». Ce film a été tourné par l'Office du film du Québec, pour le compte du Ministère des Affaires culturelles, afin de renseigner le public sur les services offerts par la BNQ; c) visite: vitrines consacrées aux activités de la bibliothèque, catalogues, magasin des imprimés, salle de travail; d) café-discussion avec les responsables des différents services et départements.

Ce programme vise tout d'abord à faire connaître l'édifice central de la bibliothèque où se trouvent la salle de travail et les services publics; ces services étant cependant alimentés par un grand nombre de services tech-

niques et spécialisés, il est donc possible, selon l'intérêt des groupes, de visiter deux autres édifices de la BNQ: l'Annexe Aegidius-Fauteux et l'édifice Montval où sont logés respectivement les services publics (périodiques, publications officielles, documents spéciaux) et les services techniques. C'est la conjugaison des efforts de tous ces départements et services qui permet à la BNQ de desservir sa clientèle le plus adéquatement possible.

Après deux années d'application de ce programme, il nous est possible d'affirmer qu'il s'est avéré un véritable succès. En effet, la présentation du film amène progressivement l'invité à mieux connaître l'institution et la visite des lieux lui permet de con-

crétiser les informations préalablement reçues. Le café-discussion auquel assistent les différents responsables, et où l'on développe ensemble les points ayant particulièrement intéressé le visiteur, favorise les relations humaines et facilite la compréhension du rôle spécifique que joue la BNQ.

La BNQ, où règne une activité bourdonnante, est perçue à travers ses nombreuses réalisations. Il importe donc de la bien connaître afin de profiter de son action. Le Comité d'accueil se fera un grand plaisir de vous la présenter lors de votre visite!

Roxanne Piché

ÉDITION DE LIVRES AU QUÉBEC EN 1972

En vertu des dispositions de la loi relatives au Dépôt légal, la Bibliothèque nationale du Québec reçoit tous les documents publiés au Québec. À la suite de ce dépôt, elle est en mesure de présenter les statistiques de l'édition, c'est-à-dire des statistiques sur les documents reçus au Bureau du dépôt légal au cours de l'année qui s'étend du 1er février 1972 au 31 janvier 1973.

Afin d'établir les statistiques de l'édition, le Bureau du dépôt légal s'est basé entièrement sur la *Recommandation concernant la normalisation internationale des statistiques de livres et de périodiques adoptée par la conférence générale de l'Unesco en 1964*. Nous obtenons ainsi des tableaux statistiques établis en collaboration avec le Département d'Informatique de la Bibliothèque nationale. Ces tableaux représentent le nombre total des livres et brochures par titres, par exemplaires, par langue de publication et par langue originale et ce, répartis dans chacune des 24 catégories correspondant aux principales classes de la Classification Décimale Universelle. À ces 24 catégories, nous avons greffé 6 catégories supplémentaires: les livres pour enfants, les manuels scolaires, le gouvernement du Québec, la ville de Montréal, les autres gouvernements et enfin, les maisons d'édition commerciales. Pour les 24 catégories principales ainsi que pour les livres pour enfants et les manuels scolaires, il nous est même possible de comparer l'édition de 1972 avec l'édition des années précédentes et de voir ainsi l'évolution de l'édition québécoise.

Comme première présentation, nous parlerons du nombre de titres et d'exemplaires ainsi que le tirage moyen que nous fournissons les statistiques.

En 1972, soit entre le 1er février 1972 et le 31 janvier 1973, le Bureau du dépôt légal a reçu 2,534 titres de livres et de brochures qui représentent un tirage global de 11,220,000 exemplaires comprenant des premières éditions et des rééditions. L'augmentation du nombre total des titres en comparaison avec l'année précédente est de 51%. L'édition en 1971 indiquait un chiffre de 1,672 titres totalisant 8,288,000 exemplaires. Le pourcentage d'augmentation des exemplaires, soit 35%, est donc moindre que celui de l'augmentation des titres. Les années précédentes, les augmentations notées nous portaient à croire à une certaine stabilisation; contrairement à cette constatation, l'année 1972 nous démontre un regain de vitalité dans l'édition québécoise qui renverse complètement les prévisions émises.

Le livre québécois de 1972 accuse un tirage moyen de 4,427 exemplaires par titre. Comparativement à ce tirage moyen global, le tirage moyen des livres et brochures de langue française est de 3,980 titres par rapport à celui des livres et brochures de langue anglaise qui est de 3,714 titres. Comme on le voit, il y a très peu de différence entre ces deux moyennes. Le livre français est beaucoup plus imposant en titres (2,074) mais son tirage demeure très restreint par rapport à l'édition anglaise qui, elle, est beaucoup plus restreinte quant à ses titres (281) mais est diffusée plus largement que le livre français. On suppose facilement que le livre anglais se retrouve non seulement au Québec mais ailleurs. Le livre français offre plus de variété dans ses titres mais semble néanmoins limité dans sa distribution. Il serait souhaitable qu'on lui donne la possibilité de se multiplier plus largement pour qu'il se

retrouve de plus en plus à l'extérieur du Québec.

Afin d'expliquer les différents pourcentages d'augmentation que nous avons cités plus haut, nous verrons plus spécialement les catégories qui indiquent les plus importantes augmentations.

Sur les 24 catégories que nous donne la Classification Décimale Universelle, huit nous fournissent des augmentations marquantes. D'abord, la plus importante (208% comparative à 1971) est celle de l'éducation. Faut-il y voir le reflet des différents malaises ou problèmes qui secouent le monde de l'éducation au Québec? Néanmoins, cette catégorie est la plus marquante de l'édition en 1972 puisque celle qui vient en seconde place indique une augmentation de 170% et représente les sciences médicales, l'hygiène. On a constaté d'ailleurs une vague de nouvelles publications dans presque tous les domaines de la santé au cours de 1972. En troisième place, la catégorie sociologie, statistique présente une augmentation de 124% par rapport à l'an dernier. La catégorie «généralités» se classe en quatrième place (114% d'augmentation). Les sciences politiques arrivent en cinquième place (108%) et pour la sixième place, on quitte le domaine des sciences humaines (75%). En 1971, cette dernière marquait une augmentation de 296%, sa progression se perçoit toujours mais de façon plus raisonnable. Le domaine de la philosophie, psychologie (69%) vient en septième place et enfin, la catégorie «littérature», c'est-à-dire les textes littéraires, se classe en huitième place. Notons cependant que cette dernière n'est pas la moindre quant au nombre de titres puisqu'elle en totalise 370.

soit le plus grand nombre parmi les 24 catégories.

Ainsi, d'une manière générale, les augmentations les plus marquantes (soit 6 sur 8) se regroupent autour des sciences humaines, seules les sciences médicales et la technologie représentent le côté scientifique de l'édition québécoise en 1972. Il sera intéressant de voir plus loin, selon l'ordre d'importance des dépôts par maisons d'éditions et le genre de publications qu'elles offrent, l'explication des augmentations dans les différentes catégories.

Nous regarderons maintenant de plus près les deux catégories spéciales qui sont les livres pour enfants et le manuel scolaire.

Les livres pour enfants ont eu une augmentation de 21% comparative-ment à l'an dernier mais par contre le tirage reste sensiblement le même: la moyenne pour un titre est de 9,946 exemplaires. Les résultats de l'an dernier nous laissaient entrevoir une augmentation plus marquante que celle rencontrée cette année. Les livres pour enfants atteindraient-ils un point de stabilisation non prévu depuis le début de la présentation des statistiques de l'édition? Espérons cependant que l'édition de 1973 nous démontrera l'épanouissement tant souhaité antérieurement pour la littérature de jeunesse.

Les manuels scolaires présentent une baisse minime de 1% quant aux titres parus tandis qu'ils présentent une hausse de 29% quant au nombre d'exemplaires. Il se produit exactement le phénomène contraire que dans le livre pour enfants: baisse, sinon stabilisation pour le nombre de titres mais augmentation pour le nom-

bre d'exemplaires. Par contre, le tirage moyen du manuel scolaire est passé de 5,900 exemplaires en 1971 à 7,772 exemplaires en 1972. Les baisses auxquelles les dernières années nous avaient habitués semblent vouloir s'estomper. Ainsi, le renouveau ne s'applique pas cette année aux livres pour enfants mais plutôt aux manuels scolaires.

Comme il a été annoncé antérieurement, nous sommes en mesure de donner le nombre de titres déposés par les différentes maisons d'édition. Nous nous attarderons sur les plus importantes c'est-à-dire celles qui ont eu à déposer le plus grand nombre de titres.

La maison qui a déposé le plus de titres en 1972 a été la Librairie de l'Université de Montréal avec 137 titres. Avec des publications des notes de cours de ses différents départements, elle offre un échantillonnage de sujets en éducation qui pourrait facilement expliquer l'augmentation assez importante de la catégorie éducation dans l'édition en 1972. Des Éditions du Jour, nous avons reçu 113 titres, le nombre total de leur production était de 93 titres, nous avons donc récupéré 20 titres publiés antérieurement à 1972. Elles offrent surtout des éditions de livres pratiques, des romans, de la poésie et aussi des coéditions avec des maisons françaises. La troisième maison en importance, soit avec 98 titres, est l'Université McGill: notes de cours, publications des différents départements, publications des Presses McGill-Queens etc. C'est une très grosse part de l'édition anglaise qui se trouve représentée par ce déposant. Les Éditions Paulines occupent la quatrième position avec 86 titres et beaucoup de livres consacrés à

la jeunesse, des livres de psychologie, de sociologie. Les Éditions Leméac suivent en cinquième place avec 70 titres à leur crédit consacrés au roman et au théâtre québécois. De la cinquième à la sixième place, on fait un saut vertigineux puisque l'on passe de 70 titres à 44 titres avec les Éditions de l'Homme. On y retrouve là-aussi des livres pratiques, des livres sur le sport; l'Actuel, du roman québécois et l'Actuel Jeunesse. La maison Holt, Rinehart, Winston avec 39 titres rejoint l'Université McGill pour ses publications de langue anglaise. Les Éditions Fides ont déposé 38 titres répartis dans leur différentes collections en histoire, en religion, en littérature. L'École Polytechnique de l'Université de Montréal et les Presses de l'Université Laval se partagent la huitième place avec 37 titres chacune. D'une part, des livres hautement scientifiques et d'autre part, une variété de sujets à la fine pointe des recherches des différents départements de l'Université Laval. Finalement, en dixième place, les Éditions La Presse avec 36 titres dans des domaines variés.

Nous avons fait le tour des dix plus importants déposants du Bureau du Dépôt légal de la Bibliothèque nationale du Québec afin de cerner un peu plus le monde de l'édition québécoise en 1972. Un monde qui nous réserve des surprises d'une année à l'autre, un monde encore en pleine croissance qui possède ses maisons bien établies mais aussi qui voit naître de nouvelles maisons d'édition permettant à de nouveaux auteurs la chance de s'exprimer par un des plus vieux moyens de communication, celui du livre.

Louise Tessier.

LANGUE DE PUBLICATION

LANGUE ORIGINALE

CATE- GORIE	TITRES				EXEMPLAIRES 1=1000				TOTAL	TITRES				EXEMPLAIRES 1=1000				
	FRANC	ANGL	AUTR	MULT	FRANC	ANGL	AUTR	M		FR	ANG	A	TOT	FR	ANGL	A	TOTAL	
1	67	35	0	14	116	194	30	0	78	302	3	2	10	15	61	2	14	78
2	90	9	0	7	102	273	11	0	3	289	1	22	10	33	3	70	19	93
3	93	2	0	1	96	316	13	0	0	330	0	7	15	22	0	12	24	36
4	97	2	0	2	101	81	5	0	7	93	1	0	2	3	0	0	7	7
5	153	35	0	18	206	719	38	0	55	804	4	9	15	28	6	26	47	79
6	127	5	0	61	193	619	77	0	690	1347	0	5	60	65	0	28	689	718
7	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	225	24	0	1	250	977	89	0	0	1067	0	6	2	8	0	14	10	25
9	16	0	1	0	17	15	0	7	0	18	0	1	0	1	0	0	0	0
10	12	1	0	0	13	26	0	0	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0
11	59	21	7	21	103	666	70	0	237	974	0	7	18	21	0	47	104	237
12	51	18	0	0	69	252	15	0	0	267	1	4	2	7	5	24	3	32
13	110	28	0	9	147	338	17	0	12	363	0	24	9	33	0	102	12	114
14	95	3	0	2	100	224	3	0	4	232	1	7	2	10	0	36	4	40
15	161	34	0	14	209	492	42	0	43	578	5	12	13	30	13	40	43	96
16	23	2	0	1	26	120	0	0	30	150	0	0	1	1	0	0	30	30
17	38	2	0	0	40	251	1	0	0	252	0	2	0	2	0	5	0	5
18	16	2	0	2	20	27	3	0	251	281	0	3	2	5	0	1	251	252
19	77	4	0	6	87	176	25	0	27	229	2	2	5	9	7	8	25	40
20	46	4	1	10	61	295	108	5	365	773	0	13	10	23	0	76	367	447
21	27	7	0	0	30	56	12	0	0	68	0	0	0	0	0	0	0	0
22	28	6	0	6	40	316	242	0	254	813	1	0	5	6	7	0	251	254
23	170	10	0	1	181	321	12	0	0	334	0	7	2	9	0	34	3	37
24	341	26	1	2	370	1501	115	0	6	1623	3	45	7	55	10	445	7	462
TOTAL	2074	281	5	174	2534	8255	892	8	2067	12222	22	174	190	386	110	970	2004	3086

CHACUNE DES CATEGORIES SUIVANTES A DEJA ETE COMPTEE PLUS HAUT

26	56	0	0	0	56	557	0	0	0	557	0	15	0	15	0	300	0	300
27	136	30	0	1	167	1193	101	0	3	1298	1	27	3	31	5	127	6	134
28	480	89	0	108	677	2254	385	0	1907	4548	2	10	105	117	60	50	1805	1915
29	20	0	0	2	22	4	0	0	2	6	0	0	2	2	0	0	2	2
30	5	0	0	0	5	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
31	1361	180	4	50	1595	5525	466	5	109	6105	19159	74	252	44	904	164	1117	

- | | | | |
|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| 1=GENERALITES | 7=ART ET SC. MILITAIRES | 13=SC. NATURELLES | 19=UPRANISME, ARCHITECTURE, ARTS |
| 2=PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE | 8=ENSEIGNEMENT, EDUCATION | 14=SC. MEDICALES, HYGIENE | 20=DIVERTISSEMENTS, JEUX, SPORTS |
| 3=RELIGION, THEOLOGIE | 9=COMMERCE, COMMUNICATIONS | 15=TECHNOLOGIE, INDUSTRIES | 21=LITTERATURE (HISTOIRE ET CR.) |
| 4=SOCIOLOGIE, STATISTIQUE | 10=ETHNOGRAPHIE, MOEURS | 16=AGRICULTURE, SYLVICULTURE | 22=GEOGRAPHIE, VOYAGES |
| 5=SCIENCES POLITIQUES | 11=LINGUISTIQUE, PHILOLOGIE | 17=ECONOMIE DOMESTIQUE | 23=HISTOIRE, BIOGRAPHIES |
| 6=DROIT, ADM. PUBLIQUE | 12=MATHEMATIQUES | 18=ORGANISATION DU COMMERCE | 24=LITTERATURE (TEXTES LITT.) |
| 26=LIVRES POUR ENFANTS | 27=MANUELS SCOLAIRES | | |
| 28=GOUV. DU QUEBEC | 29=VILLE DE MONTREAL | 30=AUTRES GOUVERNEMENTS | 31=MAISONS D EDITION COMMERCIALES |

L EDITION AU QUÉBEC EN 1972

TITRES

EXEMPLAIRES 1=1000

CATE- GORIE	NOMBRE TOTAL			PREMIERES EDITIONS			REEDITIONS			NOMBRE TOTAL			PREMIERES EDITIONS			REEDITIONS		
	LIVRES	NO- CHU- RES	TOTAL	L	R	TOT	L	R	TOT	L	R	TOT	L	R	TOT	L	R	TOT
1	64	52	115	62	52	114	2	0	2	189	117	302	153	117	275	26	0	26
2	88	14	102	81	7	88	7	7	14	250	37	288	239	7	243	10	34	44
3	86	10	96	82	9	91	4	1	5	264	66	330	257	61	319	6	4	11
4	78	23	101	78	21	99	0	2	2	78	15	93	78	6	84	0	9	9
5	161	45	206	155	45	200	6	0	6	584	219	804	569	219	789	15	0	15
6	109	84	193	103	82	185	6	2	8	526	821	1347	509	671	1180	16	150	166
7	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8	175	75	250	172	73	245	3	2	5	641	425	1067	640	370	1010	1	55	56
9	12	5	17	12	5	17	0	0	0	11	7	15	11	7	15	0	0	0
10	11	2	13	10	2	12	1	0	1	26	0	26	25	0	26	0	0	0
11	77	26	103	70	25	95	7	1	8	642	332	974	587	332	919	54	0	55
12	51	18	69	51	18	69	0	0	0	150	116	267	150	116	267	0	0	0
13	98	49	147	95	48	143	3	1	4	170	107	267	159	107	253	10	0	10
14	91	9	100	87	8	95	4	1	5	213	18	232	193	12	205	20	6	26
15	147	62	209	134	60	194	13	2	15	350	227	578	297	226	524	53	1	54
16	19	7	26	19	7	26	0	2	2	75	75	150	75	74	110	0	40	40
17	27	17	40	25	11	36	2	2	4	178	73	252	153	66	220	25	7	32
18	17	3	20	15	7	18	2	0	2	30	251	281	29	251	280	1	0	1
19	53	30	83	53	30	83	0	0	0	162	66	229	162	66	229	0	0	0
20	50	11	61	47	11	58	3	0	3	635	137	772	395	137	532	240	0	240
21	28	2	30	28	2	30	0	0	0	67	1	68	67	1	68	0	0	0
22	35	5	40	32	5	37	3	0	3	763	50	813	410	50	460	353	0	353
23	132	9	141	125	8	133	7	1	8	325	8	334	310	8	319	14	0	14
24	280	90	370	275	90	365	5	0	5	1037	586	1623	1028	586	1614	9	0	9
TOTAL	1889	645	2534	1811	621	2432	78	24	102	7377	3843	11220	6519	3534	10053	858	309	1167
CHACUNE DES CATEGORIES SUIVANTES A DEJA ETE COMPTEE PLUS HAUT																		
26	7	49	56	7	49	56	0	0	0	52	505	557	52	505	557	0	0	0
27	116	51	167	112	51	163	4	0	4	989	308	1298	971	308	1280	58	0	58
28	415	262	677	394	255	649	21	7	28	2320	2227	4548	1715	2020	3735	604	207	812
29	2	20	22	2	20	22	0	0	0	2	4	6	2	4	6	0	0	0
30	0	5	5	0	5	5	0	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0
31	1297	298	1595	1247	284	1531	50	14	64	4626	1480	6106	4386	1419	5806	230	61	300
1=GENERALITES				7=ART ET SC. MILITAIRES				17=SC. NATURELLES				19=URBANISME, ARCHITECTURE, ARTS						
2=PHILOSOPHIE, PSYCHOLOGIE				8=ENSEIGNEMENT, EDUCATION				14=SC. MEDICALES, HYGIENE				20=DIVERTISSEMENTS, JEUX, SPORTS						
3=RELIGION, THEOLOGIE				9=COMMERCE, COMMUNICATIONS				15=TECHNOLOGIE, INDUSTRIELS				21=LITTERATURE (HISTOIRE ET CR.)						
4=SOCIOLOGIE, STATISTIQUE				10=ETHNOGRAPHIE, MOEURS				16=AGRICULTURE, SYLVICULTURE				22=GEOGRAPHIE, VOYAGES						
5=SCIENCES POLITIQUES				11=LINGUISTIQUE, PHILOGIE				17=ECONOMIE DOMESTIQUE				23=HISTOIRE, BIOGRAPHIES						
6=DROIT, ADM. PUBLIQUE				12=MATHEMATIQUES				18=ORGANISATION DU COMMERCE				24=LITTERATURE (TEXTES LITT.)						
26=LIVRES POUR ENFANTS				27=MANUELS SCOLAIRES				30=AUTRES GOUVERNEMENTS				31=MAISONS D EDITION COMMERCIALES						
28=GOUV. DU QUÉBEC				29=VILLE DE MONTREAL														